



## Délibération 2021-447

### Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020

Extrait du registre des délibérations  
du comité syndical du Jeudi 11 février 2021

Le comité syndical mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni Jeudi 11 février 2021 à 10 heures à SAINT-LO, au Conseil départemental (en présentiel et visioconférence, salle audio) dûment convoqué par courriel du 03 février 2021 de M. Jean-Marc Julienne, président du SMANM.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléant	
12	6	1	7

#### **Membres titulaires :**

##### **participants en présentiel**

M. Jean-Marc JULIENNE  
Mme Anne-Marie COUSIN  
M. François DUFOUR  
M. Antoine DELAUNAY

conseiller départemental, président du SMANM  
conseillère régionale, vice-présidente du SMANM  
conseiller régional  
conseiller départemental

##### **participants en visioconférence**

Mme Nathalie THIERRY  
M. Jean-Manuel COUSIN

conseillère régionale  
conseiller régional

#### **Membre suppléant : en présentiel**

M. Franck TISON

conseiller départemental  
Représente Mme Frédérique BOURY

#### **EXCUSES**

##### **Membres titulaires:**

Mme Frédérique BOURY  
M. François BRIERE  
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN  
Mme Christine LEBACHELEY  
Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

conseillère départementale  
conseiller départemental  
conseillère départementale  
conseillère départementale  
conseillère régionale

##### **ABSENT**

M. Jean-Jacques NOEL

conseiller régional

.../...

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance n° 446 du 11 février 2021

Vu le vote du compte administratif 2020,

Après en avoir délibéré,

Le comité, à l'unanimité des membres participants, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

pour mémoire	Budget principal
déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	4 186,68 €
plus-values de cession des éléments d'actif	
virement à la section d'investissement	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	
- EXCEDENT	6 815,75
- DEFICIT	
solde disponible :	<b>11 002,43 €</b>
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves compte 1068	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) si nécessaire par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour .....€)	<b>11 002,43 €</b>
déficit résiduel à reporter (budget primitif (N + 2))	

Pour extrait certifié conforme,

Le président du SMANM,

Jean-Marc Julienne

